



Communiqué de presse

Prix des engrais : l'AGPB salue l'ouverture d'une enquête par la Commission européenne

Paris, le 19 novembre 2021 - Dans un contexte de flambée des prix des engrais et d'incertitudes sur leur approvisionnement, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation Julien Denormandie a porté le sujet au Conseil européen du 15 novembre. Le 16 novembre, la Commission européenne annonçait l'ouverture d'une enquête. L'AGPB demande des solutions concrètes et rapides.

Les barrières douanières et les taxes antidumping sur les engrais azotés forment un obstacle important à l'approvisionnement des céréaliers français et **les exposent à des prix excessifs et à un risque réel de pénuries d'approvisionnement. Depuis le début de l'année 2021, le cours des engrais azotés a triplé.** Ils représentent maintenant plus de 55 % des coûts des intrants des céréaliers en France et en Europe.

Au-delà de cette hausse, les volumes offerts en morte saison ont été inférieurs aux années habituelles et déjà, les distributeurs ne sont pas certains de pouvoir honorer toutes les demandes des agriculteurs d'ici la période d'utilisation au printemps. Ces conditions compromettent grandement les capacités de production des céréaliers, qui sont exposés à la fois aux aléas du marché mondial des céréales et à des distorsions de concurrence par rapport aux autres céréaliers du monde sur un marché européen des engrais excessivement protégé.

L'intervention du ministre Julien Denormandie a incité la Commission européenne à enfin ouvrir une enquête sur le sujet. **Le Conseil d'administration de l'AGPB insiste pour que la France maintienne la pression et que les autorités européennes prennent rapidement les dispositions nécessaires à la levée totale des barrières douanières sur l'azote.**

Le conseil d'administration de l'AGPB qui s'est tenu le 17 novembre, attend également que les producteurs européens d'engrais azotés prennent la mesure de l'urgence et agissent en termes de logistique et d'approvisionnement des distributeurs. La souveraineté alimentaire de notre pays en dépend.

A propos de l'AGPB :

Créée en 1924, l'Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, syndicat professionnel agricole, représente les intérêts des producteurs de céréales. L'AGPB est dirigée par des agriculteurs élus représentant les départements, issus du monde syndical et économique. Elle est une association adhérente de la FNSEA.

Contacts presse

Charles COLLET Charles.collet@comfluence.fr - 06 68 69 00 99

Hamza CHEMRAKHI hamza.chemrakhi@comfluence.fr - 01 40 07 34 27